

Le rôle des ateliers de professionnalisation

Les ateliers de professionnalisation constituent un espace privilégié de développement des compétences professionnelles notamment transversales et d'acquisition de la polyvalence du futur gestionnaire de PME. A ce titre, ils sont porteurs d'une forte valeur ajoutée pour assurer la professionnalité des étudiants.

Les ateliers de professionnalisation sont situés à la convergence des différents enseignements professionnels y compris la communication et la CEJM appliquée, des enseignements de culture économique, juridique et managériale (CEJM) et de ceux de culture générale et expression (CGE) et de LVE, dont les savoirs sont imbriqués dans les activités professionnelles rencontrées. Ils impliquent l'usage systématique de ressources numériques ainsi que la mobilisation des savoirs de communication.

6.1. Définition des ateliers de professionnalisation

L'atelier de professionnalisation constitue un moyen de placer les étudiants dans un contexte, proche du réel, dans les conditions nécessaires à l'acquisition des compétences et de la professionnalité. L'atelier de professionnalisation est une modalité d'enseignement et de formation ancrée dans un contexte organisationnel de PME et répondant à une problématique professionnelle en relation avec les domaines d'activités décrits dans le référentiel. Il repose sur la mise en œuvre de situations professionnelles et nécessite un recours au PGI. Il vient en complément des enseignements en permettant de reconstituer les liens pertinents entre eux.

Il est conseillé de proposer des situations professionnelles adaptées au niveau de développement des compétences des étudiants dans leur formation. Le niveau d'autonomie peut être variable selon la complexité des contextes professionnels travaillés et le niveau d'acquisition de la professionnalité par les étudiants. Les étudiants doivent progressivement devenir autonomes dans la réalisation des missions confiées, en organisant et coordonnant leurs travaux, en concevant la démarche à mettre en œuvre, en rendant compte de leurs choix d'outils de gestion et de méthodes de travail, de leurs décisions, en analysant les résultats obtenus. Une différenciation peut être envisagée afin de prendre en compte les acquis, les besoins spécifiques et les axes de progrès des étudiants. In fine, cette autonomie est en phase avec celle nécessaire dans l'emploi. La mise en place des ateliers de professionnalisation implique les étudiants dans des activités de recherche d'informations (veille notamment), d'analyse, d'enregistrement, de contrôle, d'extraction de données, traitement de l'information, d'adaptation à des aléas, de situations de communication tant interne qu'externe écrite et / ou orale (compte rendu, présentation de travaux, échanges informels, notes, ...) Elle est menée en équipe et doit être source de mobilisation et de développement de compétences pour chacun des participants. Les contributions personnelles doivent être parfaitement identifiables. L'implication de plusieurs professeurs permet de partager et d'éclairer les points de vue sur la maîtrise de compétences dites transversales. C'est par l'effort de réflexion sur le sens et le contenu des situations rencontrées et des démarches suivies que l'étudiant développe la professionnalité attendue.

Les ateliers de professionnalisation constituent également des moments privilégiés pour développer de la part des étudiants une attitude d'analyse des situations et de réflexivité quant à leur pratique.

Il est recommandé d'utiliser un passeport professionnel afin de recenser et de décrire les situations professionnelles conduites par l'étudiant et de favoriser une attitude réflexive à la fois sur les activités conduites ainsi que sur la cohérence du parcours. Ce passeport peut également être un support à partir duquel est extrait le tableau synoptique.

6.2. Objectifs des ateliers de professionnalisation

Les ateliers de professionnalisation visent plusieurs objectifs :

- mobiliser **de façon intégrée et transversale** les compétences et savoirs associés décrits dans l'annexe I en référence aux domaines d'activités constitutifs du diplôme, au travers de situations professionnelles simulées ou réelles, vécues ou observées requérant systématiquement l'usage des ressources numériques. En particulier, ils permettent d'accompagner les étudiants dans la réalisation des résultats attendus en termes de communication. Il est nécessaire de faire réfléchir et travailler les étudiants dès la première année sur des scénarios ou séquences pédagogiques mobilisant des compétences transversales ;
- placer l'étudiant en situation de réfléchir aux caractéristiques d'une situation professionnelle, d'analyser les enjeux attachés à ces situations et de concevoir les démarches à mettre en œuvre en justifiant leur pertinence au regard des caractéristiques de ces situations, aux limites et à la portée des démarches mobilisées ;
- préparer les supports nécessaires à la constitution des éléments de dossiers pour la certification, suivre, et infléchir si nécessaire, l'évolution de l'étudiant dans son parcours de professionnalisation ; les séquences en atelier sont l'occasion d'engager une analyse réflexive, de façon individuelle et collective, sur le niveau de professionnalité de l'étudiant en intégrant les périodes d'immersion en milieu professionnel (stage ou alternance)¹ ;
- rechercher un terrain de stages et acquérir des techniques de recherche d'emploi (TRE) : en début de première année, les étudiants sont initiés aux TRE pour la recherche de leurs stages mais aussi dans l'optique de leur future recherche d'emploi. Cette formation initiation suppose de nombreuses applications pratiques qui exigent de la part des étudiants un travail individuel ou par petits groupes sous la direction de l'équipe pédagogique voire d'intervenants extérieurs.

Les finalités de l'atelier professionnel ne sont pas limitées à la mise en œuvre de techniques. Elles portent sur la prise en compte d'une démarche globale permettant d'interroger une situation professionnelle, de l'analyser, mais aussi de la conceptualiser, en mettant à profit les apports et les éclairages proposés par les enseignants lors des différents enseignements. Elles intègrent également une phase d'explicitation permettant à la fois une analyse de la pertinence des démarches mises en œuvre et de la construction des compétences visées.

6.3. Modalités des ateliers de professionnalisation

En fonction des thèmes et des compétences mobilisées, le suivi des étudiants peut être assuré par des professeurs assurant les enseignements professionnels, de CEJM, et ponctuellement par des professeurs, de LVE, de culture générale et expression. Cette orientation pluridisciplinaire a pour objectif de placer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle, par un croisement des regards disciplinaires sur des situations professionnelles, mais également par le développement de compétences associées et prenant appui sur les enseignements généraux.

¹ La préparation du dossier de l'épreuve E4 se fait dans le cadre des heures dédiées en 2ème année en GRCE et en communication.

Investir cet espace pédagogique singulier implique, de la part des professeurs, une organisation concertée, fondée sur une progression pédagogique en parfaite cohérence avec la temporalité des enseignements et le calendrier des stages et échéances en termes de certification.

Au carrefour des savoirs, ils mettent en synergie les différents domaines d'activités professionnelles permettant ainsi à l'étudiant d'appréhender toute la complexité de la PME, en mobilisant ses compétences de façon intégrée et transversale au travers de situations professionnelles simulées ou réelles, vécues ou observées.

6.4. Le cas particulier des missions professionnelles de préparation et de suivi du stage

Ces missions permettent de faciliter l'immersion en entreprise, notamment par :

- La recherche de terrain de stages

Une fois les techniques de recherche d'emploi installées, l'horaire d'atelier peut permettre aux étudiants, sous la conduite des professeurs, d'effectuer les démarches concrètes pour trouver leur terrain de stage.

- La préparation et l'intégration dans les terrains de stage

Lorsque le choix de l'entreprise d'accueil est arrêté, l'étudiant peut utiliser les heures d'ateliers pour se rendre sur son terrain de stage, durant une dizaine de demi-journées au maximum par année scolaire, afin d'effectuer des missions professionnelles de préparation.

Toutes les interventions des étudiants en entreprise sont systématiquement suivies de comptes rendus adressés à l'équipe pédagogique qui peut ainsi adapter son accompagnement et proposer, le cas échéant, des mesures correctives à l'activité de l'étudiant. Cela implique des contacts avec les tuteurs de stage et des entretiens réguliers avec les étudiants.